

# **Compte Rendu Réunion n° 1 « Incroyables comestibles » du 18/12/15**

21 Personnes présentes : Membres de Colibris Léman-74 : Elisabeth (facilitateur) Michel O. (scribe), Dany, Richard, Thomas, Bernadette, Christine, Michel G., Anne-Lyse D., Nathalie, Rémi, ainsi que des personnes d'Armoy /Le lyaud, de Féternes , de Thonon...

## **Décisions prises ensemble par consensus :**

- Fusionner les cercles "Composteur" et "Incroyables comestibles" sauf objection des membres de l'un des deux groupes.
- Dès le printemps, mettre en place des initiatives personnelles (bien visibles) avec un simple bac et une affiche plastifiée (modèle disponible sur le site) pour promouvoir la démarche.
- Commencer par initier les implantations dans les copropriétés ( autorisations en interne).
- Publier l'article concernant les Incroyables comestibles, rédigé ensemble pendant la réunion dans les bulletins municipaux d'Armoy et du Lyaud.
- Proposer aux élus et aux habitants une célébration des buttes quand les plantes auront un peu poussé pour faire découvrir et inciter à planter et récolter.
- Favoriser la diversité des plantes (toutes comestibles) dans les parcelles en prévoyant
  - Ne pas planter de légumes-racines (préservation des lasagnes),
  - Plantes aromatiques,
  - Fleurs comestibles.

## **Sujets abordés:**

- Essaimage sur Thonon, plusieurs parcelles évoquées:
  - Privée : en face de l'hôpital,
  - Municipale : terrain communal près de la voie ferrée (Michel),
  - HLM : les Plantés (voir Delphine)
  - Copropriété (Bernadette, réponse fin février si possible)
  - Nécessité de cohérence dans la communication et les explications de l'éthique Colibris, notamment
  - Contact avec les élus pour appuyer les démarches, la mairie et Office HLM (après prise en compte de l'environnement, des besoins des familles (questionnaire ) Lecture des propositions faites par Marion, dont nous acceptons volontiers l'aide.
  - Mettre à l'ordre du jour des réunions de syndic la demande de création des Incroyables comestibles pour solliciter l'ensemble des copropriétaires.
  - Point d'eau à côté des IC ? A priori pas nécessaire si lasagnes "bien conçues", à voir toutefois suivant la nature du terrain.
  - Récupération de plantes à des "troc plantes" possible, graines avec cercle "gardien de semences"